

## Carte d'accès aux services TRITOU



### LES CONDITIONS D'ACCÈS AUX DÉCHETTERIES DU TERRITOIRE

- La Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry a équipé ses déchetteries d'un **système d'accès par carte magnétique**. La mise en place de ce système de gestion d'accès répond à plusieurs objectifs dont le **principal est de réserver l'accès des déchetteries uniquement aux particuliers résidant sur le territoire de la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry\*** et ainsi vous garantir des **conditions optimales d'accueil et de conseil**. Il s'agit d'un dispositif composé d'une barrière placée en entrée et en sortie du site ainsi que d'un lecteur de cartes détenu par le gardien permettant de vous identifier.
- Pour disposer d'une carte, vous devez remplir le **formulaire joint et nous le retourner accompagné d'une copie de justificatif de domicile de moins de 3 mois** (facture d'électricité, de téléphone, bail, ...). La carte est **gratuite**, une seule carte est délivrée par foyer (même nom, même adresse).
- **Attention, cette carte vous garantit l'accès aux déchetteries, gardez-la précieusement.** De plus, elles vous permet de **bénéficier d'autres services annexes du service environnement** (retrait de sacs jaunes pour les personnes bénéficiant de ce service).



### DÉCHETTERIE DU VIEUX DOMAINE

Rte. René Dumont  
18100 VIERZON

### DÉCHETTERIE DU PETIT RÂTEAU

Rte. du Petit Râteau  
18100 VIERZON

### DÉCHETTERIE DE NOHANT-EN-GRAÇAY

Rte. de Genouilly  
18310 NOHANT-EN-GRAÇAY  
02 48 51 29 18

### DÉCHETTERIE DE NEUVY-SUR-BARANGEON

Rte. de la Chapelle  
18330 NEUVY-SUR-BARANGEON  
02 48 51 68 64

### DÉCHETTERIE DE VIGNOUX-SUR-BARANGEON

Rue de la Landette  
18500 VIGNOUX-SUR-BARANGEON  
02 48 51 54 19

Dampierre-en-graçay, Foëcy, Genouilly, Graçay, Massay, Méry-sur-Cher, Neuvy-sur-Barangeon, Nohant-en-Graçay, Saint-Georges-sur-la-Prée, Saint-Hilaire-de-Court, Saint-Laurent, Saint-Outrille, Thénieux, Vierzon, Vignoux-sur-Barangeon, Vouzeron.

**LE FORMULAIRE ET LA COPIE DU JUSTIFICATIF DE DOMICILE DOIVENT ÊTRE POSTÉS OU DÉPOSÉS AU SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AUPRÈS DU SERVICE ENVIRONNEMENT : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VIERZON-SOLOGNE-BERRY, 2 RUE BLANCHE BARON, 18100 VIERZON. VOTRE CARTE VOUS SERA SOIT TRANSMISE DIRECTEMENT LORS DE VOTRE VENUE, SOIT PAR COURRIER.**

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le **service environnement** au 02 48 71 92 27 ou par mail : [ambassadeur.tri@cc-vierzon.fr](mailto:ambassadeur.tri@cc-vierzon.fr).

Retrouvez-nous sur [www.cc-vierzon.fr](http://www.cc-vierzon.fr)

## Formulaire de demande de carte d'accès aux services Tritou

Merci de remplir les champs en LETTRES CAPITALES / \*CHAMPS OBLIGATOIRES

Nom\* : .....

Prénom\* : .....

Adresse\* : .....

Code postal\* : .....

Commune\* : .....

Tél : ..... Mobile : .....

Mail : .....

Nombre de personnes dans votre foyer : .....

**A renvoyer ou à déposer** au siège de la communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry, 2 rue Blanche Baron, 18100 VIERZON.

